



BESTATTUNG
POMPES
FUNÈBRES

Puis-je faire don de mon corps à des fins scientifiques ?

L'institut d'anatomie de Berne représente depuis plus de 200 ans au sein de l'université de Berne la spécialité « Anatomie » par laquelle est étudiée la structure normale du corps humain.

Pour que l'enseignement et la recherche dans cette spécialité répondent aux besoins scientifiques d'aujourd'hui, l'Institut est tributaire de dons d'organes.

Y sont formés en premier lieu des étudiants en médecine des première et deuxième année, de même que des médecins spécialistes. L'université dispense les connaissances nécessaires sous la forme de cours magistraux et de stages.

Lorsque quelqu'un souhaite léguer son corps à l'Institut d'anatomie de l'Université de Berne, il doit le faire par disposition testamentaire signée personnellement.

QUE SE PASSE-T-IL APRÈS LE DÉCÈS ?

Le médecin signe tout d'abord l'acte de décès, après quoi l'Institut d'anatomie est immédiatement prévenu et prend en charge le transfert du défunt.

Après le décès, le corps doit être transféré à l'Institut le plus rapidement possible à des fins de conservation. En effet, une longue période d'exposition doit être évitée.

LÉGUER SON CORPS À LA SCIENCE N'EST PAS POSSIBLE DANS CERTAINES CONDITIONS. CE SONT LES SUIVANTES :

- les dispositions testamentaires n'ont pas été remises à l'Institut
- le temps écoulé entre l'heure du décès et son signalement à l'Institut est supérieur à 12 heures ou, selon le cas, 24 heures
- domicile du défunt à l'étranger
- présence de maladies infectieuses, telles que la tuberculose, VIH, maladie de Creutzfeld-Jacob, etc.
- obésité caractérisée
- plaies ouvertes
- cicatrices pas encore fermées après opération récente
- lorsque des organes ont été prélevés pour un don
- amputation
- raisons de capacité : l'Institut se réserve le droit de refuser le don du corps pour des raisons de place et des motifs techniques.

REMARQUE :

Vous obtiendrez plus de renseignements et les formulaires nécessaires auprès de :

Institut für Anatomie, Baltzerstrasse 2, 3000 Bern 9

Téléphone : 031 631 84 33